

2022-DSAS-41 **Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat 2021-GC-56 Chantal Pythoud-Gaillard/Erika Schnyder – Mesures à développer pour améliorer l'adaptation de l'habitat des Senior-e-s**

Monsieur Le Président
Monsieur Le Commissaire du Gouvernement
Chères et Chers Collègues

je m'exprime au nom du Groupe Du Centre. Je déclare mes liens d'intérêts : je suis présidente de l'Association Alzheimer Fribourg qui s'occupe aussi du maintien à domicile.

Nous avons pris connaissance du rapport du CE au GC et nous pouvons y souscrire s'agissant de ses contenus.

Néanmoins, nous jugeons nécessaire d'amener quelques commentaires ou remarques :

- Y sont évoquées bon nombre de mesures en cours de mise en place ou sur le point de l'être dans le cadre de la Loi Senior +, y est repris une grande partie de ce qui a été dit et fait au cours des années en question, mais il serait souhaitable maintenant d'accélérer le processus. Nous estimons en effet qu'il y a du temps à rattraper.
- Concrétisons donc quelques points évoqués dans le rapport
 - o Brochure logement Senior+ : sa diffusion doit être augmentée, non seulement à l'UPSI Fribourg mais à la population en général
 - o Conciergerie sociale : certaines régies sont déjà sensibilisées mais il reste beaucoup à faire. Dans un premier temps, concrètement, il faut tout mettre en œuvre pour que les concierges habitent dans l'immeuble dont ils s'occupent, ce qui leur permettra de gérer également l'aspect social. Donner des mandats à des agences externes n'amène aucune amélioration ni aucune évolution favorable dans ce contexte.
 - o Toujours au niveau des régies, la politique stratégique par rapport aux seniors devrait être clarifiée. Des étapes ont certes déjà été franchies – telles que privilégier les immeubles avec ascenseur ou, lors de transformations, doter les logements d'une douche à l'italienne –, mais là aussi la sensibilisation doit être plus ciblée.
 - o Concepts communaux : le partenariat privé-public doit être intensifié. Prenons l'exemple du bâtiment construit à Villariaz : si son utilité est incontestée, renforcée par un lien précieux avec l'EMS et ses services, la recherche d'investisseurs n'en a pas moins été très difficile. Il importe donc de continuer à attirer l'attention du SECA et des communes sur la nécessité de soutenir le développement de résidences pour seniors, idéalement à proximité des EMS qu'il est prévu de construire. Ce modèle de partenariat public-privé pourrait être mis en œuvre plus énergiquement pour ce type d'habitat et ce mode de vie.

En effet, dans mon exemple, ce bâtiment prouve toute son importance s'agissant de ce type de logement pour seniors.

- Ce rapport apparaît donc comme un bon début dans l'optique de la préparation du prochain plan de mesures Senior+ 2024-2028, qui passera par une analyse et des pistes d'actions plus proactives et plus pragmatiques.

Merci, j'ai terminé Monsieur Le Président.

Fribourg, Session 21-24.06.2022